

Document:	<u>EB 2020/131(R)/R.21/Corr.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>7 d)</u>
Date:	<u>7 décembre 2020</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Cadre d'emprunt intégré du FIDA**

### **Rectificatif**

Conseil d'administration — Cent trente et unième session  
Rome, 7-9 décembre 2020

---

Pour: **Approbation**

## Cadre d'emprunt intégré du FIDA

### Rectificatif

L'attention du Conseil d'administration est appelée sur le rectificatif ci-après à apporter au document "Cadre d'emprunt intégré du FIDA" (EB 2020/131(R)/R.21). Pour plus de clarté, les modifications apparaissent en caractères gras.

Page iv, paragraphe 6 A.

La phrase suivante est ajoutée:

**"Tout membre du Conseil d'administration du FIDA qui est aussi contributeur, porteur de parts, responsable ou membre d'une autre institution supranationale ou multilatérale avec laquelle il est proposé que le FIDA conclue une opération d'emprunt ou de placement privé de titres de créance peut, s'il y a lieu, faire part de ses réserves à propos de l'opération proposée, par l'intermédiaire d'un membre du Comité d'audit, lors de la procédure ordinaire d'examen de ces opérations qui précède leur soumission au Conseil d'administration".**

Page 5, paragraphe 17 i)

La phrase suivante est ajoutée:

**"Tout membre du Conseil d'administration du FIDA qui est aussi contributeur, porteur de parts, responsable ou membre d'une autre institution supranationale ou multilatérale avec laquelle il est proposé que le FIDA conclue une opération d'emprunt ou de placement privé de titres de créance peut, s'il y a lieu, faire part de ses réserves à propos de l'opération proposée, par l'intermédiaire d'un membre du Comité d'audit, lors de la procédure ordinaire d'examen de ces opérations qui précède leur soumission au Conseil d'administration".**